Avis

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **34 (1905)**

Heft 19

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la parole. « Il est vrai, dit-il, que de grands progrès ont été réalisés. On n'a épargné aucun sacrifice pour l'éducation du peuple ; mais ces sacrifices n'ont ruiné personne ; au contraire, il en est résulté des développements inespérés. »

M. Python adresse ensuite des félicitations aux autorités et à la population d'Alterswyl et les remercie au nom du gouvernement.

De joyeuses productions musicales agrémentent les différents actes de la fête.

Puisse ce nouveau bâtiment scolaire donner l'éveil à d'autres localités et marquer une nouvelle ère de prospérité et de bien-être pour la commune d'Alterswyl !

Mutualité. — Le 12 novembre, M. l'inspecteur Barbey a donné, à Montagny, une conférence sur la mutualité scolaire. Un comité d'initiative a été nommé pour l'étude plus approfondie de la question. — Quelque temps auparavant la fondation d'une mutualité scolaire a été décidée à Estavayer-le-Lac.

Nomination. — Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil d'Etat a nommé M. François Oberson, inspecteur scolaire à Bulle, au poste d'inspecteur des apprentissages. — M. Oberson fut appelé à l'inspectorat des écoles de la Gruyère, en 1893. Durant 12 ans, il a exercé ses fonctions avec une intelligence et un dévouement dignes de tout éloge. M. l'inspecteur Oberson s'est toujours montré le défenseur et le propagateur tenace des idées pédagogiques nouvelles, qu'il estimait favorables au progrès de nos écoles.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission consultative des Etudes a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques sur lesquelles les candidats aux épreuves de 1906, en obtention du brevet primaire, seront appelés à formuler une appréciation raisonnée :

Bourdaloue. — Sermons choisis, exemples, traits et analyses, par Porcher. (Delagrave, éditeur.)

Lamartine. — Le poète mourant, la mort de Socrate, l'Immortalité, publiés avec une introduction et des notes, par Mabilleau. (Hachette, éditeur.)

(Feuille officielle.)

Le Bureau du Comité de la Société fribourgeoise d'Education a désigné *M. Auguste Lambert,* instituteur à Corserey, comme rapporteur général sur la question des apprentissages, mise à l'étude pour l'Assemblée générale de 1906.